

La rue Nationale à vélo ce n'est pas du gâteau

08/06/2013 05:41


[précédente](#) | [suivante](#)

Le dilemme du cycliste rue Nationale : rester à « sa » place et gêner les piétons, ou emprunter la plate-forme du tramway au risque de se retrouver nez à nez ou côte à côte avec l'engin ?

Rouler sur la plate-forme du tram, c'est interdit, parce que c'est dangereux. Mais comment faire autrement quand il y a foule sur les trottoirs ?

Depuis la rénovation de la rue Nationale dans sa partie étroite, et surtout depuis que le tramway y circule plusieurs fois par jour pour effectuer les essais, cet axe emblématique du centre-ville est devenu un casse-tête pour les cyclistes les plus gentils, un enfer pour les plus anxieux, voire un scandale pour ceux qui n'ont pas encore compris ni digéré l'attribution du Guidon d'or à Tours. (*)

Faut-il bafouer le règlement en s'engageant à vélo sur la plateforme du tramway, pour avoir le champ libre ? Ou bien rester sur l'étroit « trottoir » pavé de la rue Nationale, en courant le risque, au mieux, de se faire insulter par les piétons, ou, au pire, de renverser une pauvre petite dame chargée de sacs de courses ? Ou un petit enfant qui, en tombant, se blessera le palais avec le bâton de sa sucette ? Il nous semble qu'en médecine, on appelle ce genre de douloureuse alternative la balance bénéfice risque.

La demande de dérogation rejetée

Il n'y a pas de quoi plaisanter, d'ailleurs, et dans les deux cas, de toute façon, le cycliste aura tort. Et il le paiera cher. « *La plateforme du tramway est interdite aux cyclistes, qui encourrent 135 € d'amende s'ils sont pris à rouler dessus* », indique Gérard Rollin, le président du Collectif cycliste 37.

Sagement, l'association conseille à ses adhérents d'emprunter des déviations (lire ci-dessous), mais pour tenter tout de même de faciliter les choses rue Nationale, le collectif cycliste a demandé qu'un arrêté municipal autorise exceptionnellement les cyclistes à rouler sur la plateforme. La municipalité s'y refuse : « *Ce n'est pas possible en l'état actuel de la réglementation, ça ne pourrait pas passer* », corrige Pierre Texier, adjoint au maire de Tours chargé de la circulation.

Pourquoi, alors, ne pas avoir prévu de piste cyclable, rue Nationale, comme le suggère Thierry, un Tourangeau parti « *en croisade pour un bon usage citoyen des voies de circulation* » ? Nul besoin de piste cyclable à cet endroit, répond l'élu : « *La rue Nationale est une aire piétonne, où les cyclistes ont le droit de circuler, au pas, et sans gêner les piétons, qui sont toujours prioritaires.* » C'est l'article R431-9 du code de la route qui le dit, mais essayez cinq minutes rue Nationale : nul besoin d'attendre la cohue des samedis après midis. Même en semaine, par beau temps, c'est im-po-ssi-ble de ne pas gêner les piétons.

Bref, cela peut être amusant de dévaler la rue Nationale entre les rails, dans le sens descendant, à 3 h du matin, quand il n'y a personne à l'horizon, et de lâcher les pédales en levant les pieds en l'air, histoire de s'imaginer sur une piste de décollage. Sinon, bof.

(*) Fin avril, la Fédération française des usagers de la bicyclette (Fubicy) a décerné le Guidon d'or à Tours pour le projet de requalification du pont Wilson, où une voie automobile sera fermée à partir du 31 août pour laisser la place à une promenade réservée aux piétons et aux cyclistes. Cela a déclenché une polémique, car beaucoup de cyclistes estiment qu'il reste une immense tâche à faire à Tours pour améliorer les conditions de circulation des cyclistes.

à suivre

Rue Marceau itinéraire conseillé

La voie bus de la rue Marceau sera transformée en voie cyclable, en septembre.

Face aux difficultés rencontrées rue Nationale, le Collectif cycliste (CC37) incite ses adhérents à contourner cet axe, si possible en les renvoyant vers les deux sortes d'itinéraires bis que sont les rues Marceau et de Buffon. Avec une information à la clé : rue Marceau, la voie bus va être transformée en voie cyclable, à partir de septembre. En effet, une fois le tramway mis en service, les lignes de bus vont être revues et il se trouve que plus aucun bus Fil bleu ne passera par la rue Marceau. « *Une fois cette voie cyclable aménagée, la rue Marceau deviendra un chemin plus direct, plus facile, pour les cyclistes qui voudront rejoindre le quai des Tanneurs en venant du sud, de Grammont* », confirme Pierre Texier, l'adjoint au maire de Tours chargé de la circulation.

Quant à la rue de Buffon, qui est également un axe parallèle à la rue Nationale, située à l'est, elle n'est pas aménagée pour l'instant pour les cyclistes.

Magalie Basset

Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

- ▶ Sophie et Willy, unis à la vie à la mort
- ▶ Caméras, patrouilles et vigilance
- ▶ Vide-greniers : des exposants freinés par la pluie
- ▶ Le sud de Tours bloqué par les gens du voyage : "Inadmissible" pour Serge Babary
- ▶ ÉLECTRICITÉ Incident à Joué, Chambray et Saint-Avertin



Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Victoire de la motion A au PS: "je m'y retrouve



Vous êtes ici : [Actualité](#) > [24 Heures](#) > [La rue Nationale à vélo ce n'est pas du gâteau](#)